



AFRIQUE/EGYPTE - Protestations des coptes suite à la fixation de la date du premier tour des élections législatives à Pâques : possibilité d'un report

Le Caire (Agence Fides) - La décision du Président Morsi de fixer le premier tour des élections législatives égyptiennes à une date correspondant à la Pâque de l'Eglise copte pourrait être revue après les protestations des chrétiens égyptiens. C'est ce qu'indique à l'Agence Fides l'Evêque auxiliaire d'Alexandrie des coptes catholiques, S.Exc. Mgr Botros Fahim Awad Hanna. « L'éventuel revirement – explique l'Evêque à Fides – pourrait être motivé par un escamotage visant à ne pas faire coïncider le second tour avec la fête nationale de Sham al-Nasseem, une festivité d'origine pharaonique qui célèbre le printemps et coïncide avec le lundi de Pâques ».

La date du premier tour des élections législatives a été fixée au 27 avril, à la veille du Dimanche des Rameaux. Le second tour pour les circonscriptions électorales telles que Le Caire se tiendrait pour sa part le 5 mai, soit le Dimanche de Pâques pour les chrétiens coptes cette année. « Les responsables politiques ont choisi ces jours-là parce qu'ils ne tiennent pas compte du calendrier des fêtes chrétiennes – remarque l'Evêque copte catholique – et parmi eux, il n'y a personne qui soit en mesure de les prévenir du caractère inopportun de ce choix. En cette matière, ils vont à l'aveuglette. C'est ainsi qu'hier, les protestations de nombreux coptes ont éclaté sur les réseaux sociaux et certains chrétiens influents ont fait entendre leurs voix jusqu'à la Présidence, afin d'avertir du fait qu'il s'agissait d'un choix malheureux et que celui-ci pourrait provoquer de nouvelles tensions sociales et de nouvelles révoltes ». (GV) (Agence Fides 23/02/2013)